



### **L'ASTED est préoccupée par le projet de loi C-61**

Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur (C-61)

20 juin 2008

**Montréal, Le 20 juin 2008** Ñ L'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) est préoccupée par le projet de Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur (C-61). Ce texte fragilise l'équilibre entre les utilisateurs et les titulaires des droits, sans accorder de considération significative aux créateurs.

Selon le président de l'ASTED, monsieur Philippe Sauvageau, «le projet de loi déposé la semaine dernière ne reflète en rien les débats et réflexions suscités par la question du droit d'auteur ces dernières années. Il ne tient pas davantage compte de l'évolution des rapports entre le contenu et son utilisation. À l'heure où le Canada s'apprête à accueillir des milliers de bibliothécaires de partout dans le monde en août 2008 pour le Congrès mondial des bibliothèques et de l'information, le projet de loi C-61 présente une image préoccupante du Canada quant à la diffusion des savoirs. »

#### Documents & Images

---

L'ASTED est préoccupée par le projet de loi C-61 [ pdf ] : L'ASTED est préoccupée par le projet de loi C-61  
[http://www.asted.org/\\_uploadedcontent/medias/content\\_0442\\_0575.pdf](http://www.asted.org/_uploadedcontent/medias/content_0442_0575.pdf)

#### Notes

---

*Pour plus d'information, voir le communiqué ci-bas*